

CSN 22 et 23 septembre 2015 Relevé de conclusions - Commission Pédagogie Vie scolaire

1 – Voie professionnelle – Bac Pro 3 ans

* Malgré le travail des équipes de Radinghem et de Laval pour élaborer deux projets de classe spécifique, la DGER puis le Cabinet du Ministre ont finalement annoncé le rejet des deux projets. Mais au delà de ce refus c'est l'abandon de tout le dispositif lui même qui est annoncé (il disparaît de la note de service 2015-684 du 3 août 2015), remettant en cause l'existence de la classe de Tours Fondettes. Pour le Snetap-FSU, cet **abandon du dispositif classes spécifiques**, sous prétexte du refus de classes de niveaux, est un renoncement de la DGER à traiter sérieusement la question de l'échec scolaire dans l'enseignement agricole public.

Pour autant le Snetap-FSU doit continuer à porter l'exigence de réussite de tous les élèves et donc la possibilité pour certains de bénéficier d'un parcours 4 ans.

* A l'occasion des 30 ans du Bac Pro, la Ministre de l'Éducation Nationale a annoncé **l'ouverture de 5 chantiers sur l'enseignement professionnel**.

Pour le Snetap-FSU l'ensemble de ces chantiers sont en lien direct avec l'Enseignement agricole, qu'ils portent sur la question des métiers, de la formation des personnels, l'orientation des élèves ou la visibilité de la voie professionnelle.

Mais certains de ces chantiers sont particulièrement importants pour l'EAP :

- la formation elle même puisque le Bac Pro est un diplôme commun co-signé par le-la Ministre de l'Éducation Nationale et celui ou celle en charge de l'Agriculture,
- l'orientation des élèves à l'entrée (car nos classe de seconde pro sont majoritairement alimentées par les collèges de l'EN) puis à l'issue de la voie professionnelle (au regard des échanges qu'il a pu y avoir par exemple sur le BPS),
- la formation des enseignants car nous avons comme à l'EN des enseignements professionnels qui demandent des parcours spécifiques.

Le Snetap-FSU a donc demandé, par le biais de la FSU, à pouvoir assister (à minima à titre d'auditeur) aux différents échanges qui auront lieu dans le cadre de ces 5 chantiers car les conclusions qui sortiront de ces échanges impacteront donc très directement nos Bacs Pro en lycées agricoles.

Nous travaillons trop souvent en aveugle par rapport aux décisions prises à l'EN.

* Le 16 septembre 2015, **l'intersyndicale enseignement professionnel** (Snetap-FSU, Snuep-FSU, SNALC, SUD Education, Snetaa-FO, CGT-educ'action, Syac-CGT, CGT enseignement privé) c'est à nouveau réuni pour envisager des actions communes sur la voie professionnelle.

L'intersyndicale a décidé d'un communiqué de presse pour mettre en lumière une rentrée qui ne s'est pas bien passée. L'intersyndicale attend des réponses sur de nombreux sujets et elle veut un bilan sérieux et sincère sur la RVP.

Elle a également décidé d'un courrier commun aux partis politiques. Enfin elle proposera une rencontre avec l'ARF en octobre.

La prochaine réunion est prévue le 29 septembre 2015.

* Après de nombreuses rencontres avec la DGER et / ou le Cabinet de Stéphane LE FOLL, le Snetap-FSU a enfin obtenu du Ministre de l'Agriculture qu'un **travail soit engagé par le CGAEER** (le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux) avec l'Inspection de l'Éducation Nationale, sur les conséquences de la rénovation de la voie professionnelle pour les élèves, les familles et les établissements.

Un travail d'inventaire et d'analyse absolument nécessaire après 6 ans de cette réforme qui devrait être rendu à la fin du premier trimestre 2016.

* A l'occasion d'une rencontre en bilatérale avec Michel LEVEQUE (Sous Directeur bureau POF) début septembre le Snetap-FSU a réitéré sa demande d'un bilan sur la rénovation de la voie professionnelle et d'une **révision de l'épreuve de contrôle**. La DGER n'a pas rejeté cette dernière demande et il nous semble donc important d'y revenir rapidement.

La commission Pédagogie Vie scolaire propose au CSN de relancer cette année la lutte contre Bac Pro 3 ans et ses échecs (décrochage, sortie sans diplôme, forme de l'examen, difficulté dans la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur, question du niveau...). Pour cela il propose l'organisation d'une journée de mobilisation à la mi-mars qui pourrait prendre la forme d'un séminaire. Il propose que le Comité de Défense et de Développement de l'EAP soit associé à cette mobilisation afin de sensibiliser les professionnels et les élus. Il propose d'inviter le Ministre de l'Agriculture à entendre les conclusions de cette journée.

Pour préparer cette journée, qui sera un point d'orgue, le secteur PVS s'appuiera sur les secrétariats régionaux et les élus catégoriels et leurs retours de bilans (résultats examens par région, par filière, avant et après épreuve de contrôle, ...). Il incitera les régionaux à organiser des actions avant la mi-mars notamment en demandant des groupes de travail CREA sur la RVP. En parallèle le secteur Pédagogie Vie scolaire interpellera à nouveau l'administration pour faire évoluer l'épreuve de contrôle.

Alain GIDELLE appuiera le secteur sur la mise en œuvre de cette année autour de la Voie professionnelle.

2 – Individualisation - Innovation - Expérimentation

Une nouvelle note de service (n°2015-684) sur les dispositifs d'individualisation est parue le 3 août 2015. En dehors de la suppression du dispositif classes spécifiques, que nous avons condamné, elle n'est qu'un copier/ coller de la note de 2014 / 2015. Mais la DGER et l'Inspection annonce une évolution importante de cette note de service pour la rentrée 2016.

La DGER travaille actuellement sur une nouvelle note de service sur l'expérimentation pédagogique. Une première présentation en a été faite le 9 septembre dans un groupe de travail CNEA. Pour le Snetap-FSU ce projet de note de service a l'intérêt d'annoncer un cadre à un certain nombre d'initiatives dans le cadre de l'innovation pédagogique voulue par le ministère. Mais elle doit encore évoluer sur le canevas d'une expérimentation, sur les protocoles, sur la durée, sur le suivi de ces expérimentation et sur la consultation des instances nationales et régionales.

Le Snetap-FSU fera de nouveaux amendements en ce sens dès la nouvelle consultation sur le projet corrigé.

Pour la rentrée 2015-2016, la DGER annonce enveloppe stabilisée pour les moyens dédiés à l'Individualisation. Mais cette enveloppe sera versée aux établissements en deux temps (une première tranche à la rentrée – une seconde tranche en fonction des projets des établissements). Elle sera fongible entre filière et au sein d'un même EPL en fonction de ces projets, voire même entre EPL.

Pour le Snetap-FSU, dans un contexte où les difficultés que rencontrent les élèves de la voie pro, sont de plus en plus évidentes cette annonce d'une nouvelle baisse de l'enveloppe des HSE est inacceptable (pour mémoire ces heures ont été prises notamment sur les heures disciplinaires) alors que l'enveloppe n'a cessé de baisser depuis 2009.

De plus ce système de répartition des moyens va à l'encontre d'un égal traitement des élèves et nie le travail des équipes dans les établissements.

Pour dénoncer cette gestion de la pénurie au détriment des élèves le secteur Pédagogie Vie scolaire proposera aux sections régionales et locales une motion type à déposer dans les CA, CTREA et CREA.<

3 – Stages en milieu professionnel

Après la publication de deux nouveaux décrets relatifs aux procédures de dérogation pour les jeunes de moins de dix-huit ans (2015-443 17/04/2015 et 2015-444 17/04/2015) et le vote de la loi n°2014-788 du 10 juillet 2014 relative " au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires " la DGER est dans l'obligation de modifier de la note de service relative aux stages en milieu professionnel.

Présentée dans un premier temps pour avis du CTEA du 24 septembre, ce projet de note de service a finalement été retirée de l'ordre du jour à la demande du Snetap-FSU qui exige un groupe de travail préalable sur ce sujet.

En effet des évolutions du texte initial pourraient avoir des conséquences sur le niveau de responsabilité des enseignants et des équipes de direction lors des stages en entreprises des élèves (notamment du fait de la place de plus en plus faible de l'Inspection du travail). Le Snetap-FSU veut pouvoir amender le texte avant présentation dans les instances.

Le secteur PVS enverra les différents projets de texte au CSN pour expertise.

4 – Points d'information

- le Snetap-FSU organise un groupe de travail interne sur le Bac Techno. La première réunion aura lieu à la permanence du Snetap-FSU à Paris le 7 octobre 2015;
- le Snetap-FSU organisera un groupe de travail langues vivantes qui sera mis en place en novembre ou décembre 2015;
- le Snetap-FSU organise une journée ESC (ouverte aux syndiqués) qui se tiendra le 29 septembre 2015 au Cinéma Chaplin à Paris. Elle permettra un temps de réflexion (avec des intervenants extérieurs) sur la situation de l'ESC aujourd'hui. Elle aura aussi pour objectif de préparer nos interventions à l'occasion des 50 ans de l'ESC qui se tiendront eux les 17 et 18 novembre 2015 (organisé par la DGER);
- le Snetap-FSU organisera les journées des CPE. Elles se tiendront les 11 et 12 mai 2016 à Toulouse;
- la FSU organise les 25 et 26 novembre prochain, 3 stages qui intéressent directement le secteur Pédagogie Vie scolaire :
 - 25 novembre : colloque « faut-il discipliner les savoirs ? » (Institut de Recherches FSU)
 - 26 novembre : stage « service public d'éducation et territoire. Quels enjeux ? » (Secteur Educ)
 - 25 et 26 novembre : stage « FPQE »
- le travail sur l'évaluation dans le cadre des groupes de travail CNEA et sur le Bac pro CGEA dans le cadre des CNS et CPC. Le secteur Pédagogie Vie scolaire reviendra sur ces points au CSN de janvier.

4 – COP 21

La France accueillera la 21^{ème} Conférence des Nations unies sur les changements climatiques du 30 novembre au 11 décembre 2015. L'objectif de cette conférence sera d'aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C.

Dans la perspective de cette semaine institutionnelle, différentes organisations ont décidé de se réunir pour se battre pour une justice climatique et ne pas laisser les seuls gouvernements à prendre les initiatives contre le réchauffement planétaire. La FSU a décidé de rejoindre ce mouvement « Coalition Climat 21 » qui regroupe plus de 130 organisations.

Ainsi depuis plusieurs mois se préparent les mobilisations en marge de la COP 21 à Paris avec l'objectif de construire un mouvement pérenne pour la justice climatique.

Avec la FSU, le Snetap doit maintenant investir ces espaces nationaux et régionaux de mobilisation dans le cadre de la Coalition climat 21.

Au niveau national, Gérard PIGOIS et Sylvie VERDIER, avec les membres du SG, suivront les prochaines réunions sur le sujet au sein de la FSU et / ou de la Coalition climat 21. Ils alimenteront notamment les réflexions autour de l'agriculture.

Au niveau régional, les sections régionales (et locales) sont invitées à se rapprocher des acteurs locaux de la Coalition climat 21 (Attac, FSU, Confédération Paysanne ...) pour participer aux actions en cours ou à venir.

Plusieurs dates sont aujourd'hui dans le paysage avec en point d'orgue une manifestation le 12 décembre à Paris.

Le Snetap-FSU appelle à participer à ces actions et particulièrement à une mobilisation forte le 12 décembre.